

Electricien / Electricienne

Plier tout Déplier tout

Mission

L'électricien·ne du spectacle intervient sur des lieux de spectacles, de manifestations culturelles et événementielles, pour réaliser l'installation, l'exploitation et le démontage d'une distribution électrique, dans le respect des règles de l'art et de sécurité des personnes et des biens. Il·elle veille à fournir une distribution électrique fiable aux autres corps de métiers intervenants.

Activités

Préparer, organiser, installer et démonter une installation électrique de spectacle

- Préparation du matériel nécessaire selon les instructions données, écrites ou orales
- Proposition d'adaptation du plan d'implantation
- Vérification de l'état de l'outillage et des équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) nécessaires
- Répartition des armoires mobiles
- Tirage de câbles
- Connexion des armoires et des câbles aux appareils et à la source d'énergie
- Mise en place des protections électriques, des prises à la terre et des liaisons équipotentielles nécessaires (LEP)
- Démontage de l'installation électrique
- Compte-rendu de son activité

Exploiter, contrôler et maintenir une distribution électrique de spectacle

- Avant mise sous tension, vérification de l'installation
- Après mise sous tension, test des différentes installations électriques
- Surveillance de l'installation
- Intervention lors d'un défaut constaté
- Isolement et traitement des pannes
- Démontage de l'installation électrique
- Maintenance préventive et corrective du matériel de distribution électrique

Préparer, organiser, installer et démonter une distribution électrique de spectacle

- Proposer une adaptation du plan d'implantation et de la liste de matériel en fonction des réalités du site, du parc de matériel disponible, des appareils à alimenter, des risques d'exploitation ou des aléas, et en respectant les équivalences entre matériels
- Organiser son travail en respectant la planification générale prédéfinie

Vérifier l'état du matériel sélectionné, le bon état de son outillage et de ses équipements de protection individuelle (EPI) en identifiant les caractéristiques spécifiques au matériel de distribution électrique du spectacle et de l'événementiel

Identifier la validité du schéma de liaison à la terre

Adapter l'organisation de son installation en fonction des aléas et en respectant le cadre fixé par son·sa responsable

Répartir les armoires mobiles en fonction des besoins et du plan adapté aux matériels, en respectant les consignes de sécurité et les règles de l'art

Tirer les câbles électriques selon le plan adapté, en respectant les consignes de sécurité et les règles de l'art

Connecter les câbles électriques aux armoires et aux appareils, connecter ou raccorder les armoires de distribution à la source d'énergie, en respectant les consignes de sécurité et les règles de l'art

Réaliser la mise à la terre des masses en conformité avec le schéma de liaison à la terre

Réaliser les liaisons équipotentielles (LEP) en se conformant aux règles de l'art

Régler les protections électriques en respectant les schémas, les consignes et les règles de l'art

Démonter l'installation en appliquant une méthodologie établie par le·la responsable hiérarchique de mise hors tension graduelle, d'aval en amont et au fur et à mesure de l'arrêt des besoins des utilisateurs, en respectant un planning, les règles de sécurité et de manipulation du matériel

Rendre compte de ses réalisations et réglages en appliquant les règles de compte-rendu en vigueur dans l'entreprise

Exploiter, contrôler et maintenir une distribution électrique de spectacle

Vérifier, lors du tirage des câbles, la qualité de l'isolation des conducteurs actifs et des conducteurs de protection

Vérifier, avant mise sous tension, la valeur de la prise de terre et la continuité physique des liaisons équipotentielles (LEP) et des conducteurs PE (vert/jaune)

Après mise sous tension, tester les différentes installations électriques en vérifiant les tensions et leurs concordances, la continuité des LEP, le fonctionnement des protections des personnes (différentiels)

Vérifier l'intégrité de l'installation, la température des câbles et des connexions par des observations et des mesures et en rendre compte en cas de défaut

Intervenir lors d'un défaut constaté, en identifiant et en isolant le défaut et/ou en mettant en sécurité la partie d'installation concernée et, le cas échéant, en traitant le défaut

Vérifier l'état du matériel lors du démontage en appliquant les procédures établies dans l'entreprise, notamment repérer le matériel défectueux

Assurer la maintenance préventive et corrective du matériel de distribution électrique

URL source: <http://cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-techniques/eclairage/electricien>